



LE POULET CANADIEN

dans ce numéro

- 3 Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires
- 4 Mise à jour du CRAC
- 6 Élections fédérales 2021
- 8 Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-2030 (résumé sur l'industrie de la viande)
- 10 Dates pour une élimination sûre et durable l'élimination des pesticides agricoles et des médicaments pour le bétail annoncées pour l'automne
- 14 Faits saillants du Livret des données 2020
- 15 Projet de texte sur les négociations sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

À VENIR BIENTÔT!



UNE NOUVELLE VERSION DU MANUEL DU PSAF BIENTÔT ACCESSIBLE!

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont publié une version révisée du manuel du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) – *Élevé par un producteur canadien*.

Il s'agit de la première mise à jour importante du manuel du PSAF depuis 2014.

Dans cette nouvelle version, les modifications visent à harmoniser le programme avec la réglementation en vigueur, à clarifier les exigences actuelles, à offrir une plus grande flexibilité relativement aux options de nettoyage, de désinfection et de vide sanitaire, et à réduire les doublons.

www.poulet.ca
www.producteursdepoulet.ca



SUITE À LA PAGE 2

Les principales modifications sont mises en évidence ci-dessous :

HARMONISATION AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

- » Lorsque la moulée médicamenteuse est mélangée à la ferme, un registre de préparation de moulée doit être tenu, et ce dernier doit indiquer le type de moulée préparée, l'ordre séquentiel de la préparation de la moulée, les médicaments utilisés et le rinçage ou nettoyage effectué.
- » Lorsque la moulée médicamenteuse est préparée à la ferme avec des médicaments assortis d'une période de retrait, le mélangeur doit être soumis à un test d'efficacité au moins tous les 3 ans, et l'étalonnage des balances doit être effectué au moins chaque année.
- » L'utilisation des médicaments et la surveillance vétérinaire ont été harmonisées avec les modifications apportées en 2018 aux politiques de Santé Canada.
- » Les additifs pour l'eau et la moulée doivent être approuvés ou être accompagnés d'un mode d'emploi propre à la production animale.

CLARIFICATION DES EXIGENCES ACTUELLES

- » Clarification des exigences relatives aux nouveaux poulaillers
 - Le plancher du premier étage des nouveaux poulaillers devra être constitué d'une dalle de béton, ou d'une surface non poreuse similaire.
 - Une analyse d'eau devra être effectuée avant le premier placement pour les nouveaux poulaillers qui utilisent une source d'eau n'ayant pas été préalablement testée.
- » Les contenants et les réservoirs servant à administrer des produits chimiques avec de l'eau devront porter une étiquette sur laquelle figure le nom et la concentration du produit.
- » Les produits périmés devront être conservés séparément des produits non périmés avant leur élimination.
- » Les poussins doivent être achetés auprès de couvoirs qui détiennent un certificat d'agrément de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.
- » Une clarification indiquant que tous les employés doivent signer les procédures de régie d'élevage a été ajoutée.

PLUS GRANDE FLEXIBILITÉ RELATIVEMENT AUX OPTIONS DE NETTOYAGE, DE DÉSINFECTION ET DE VIDE SANITAIRE


- » Trois options ont été proposées pour le nettoyage du poulailler, l'utilisation d'un détergent et d'un désinfectant et un vide sanitaire :
 - L'option 1 est semblable à celle que l'on retrouve dans la version actuelle du manuel, mais permet plus de flexibilité car permettant l'utilisation d'un détergent ou d'un désinfectant.
 - L'option 2 prévoit un lavage annuel du poulailler et de l'équipement, comme l'option 1, mais l'utilisation d'un détergent ou d'un désinfectant n'est requise que pour les mangeoires, les abreuvoirs et l'équipement. Ce nettoyage doit être suivi d'un vide sanitaire de 14 jours.
 - L'option 3 implique un nettoyage partiel du poulailler et un vide sanitaire de 14 jours après le départ de chaque troupeau. Cette option ne nécessite ni lavage ni nettoyage avec un détergent ou un désinfectant, mais le fumier doit être retiré du poulailler dans les 72 heures suivant l'expédition des oiseaux. En cas de conflits d'horaire, le vide sanitaire peut être inférieur à 14 jours, mais uniquement deux fois par année.

RÉDUCTION DES DOUBLONS

- » Les mesures « fortement recommandées » associées au PSAF ne seront plus incluses dans le processus d'audit.
- » Les exigences du Programme de soins aux animaux ont été dédoublonnées avec celles du PSAF et supprimées du PSAF, ou ne sont mentionnées qu'en référence au Programme de soins aux animaux.

Ces révisions ne s'appliquent qu'au PSAF, car les exigences du Programme de soins aux animaux – Élevé par un producteur canadien des PPC n'ont pas changé.

Le nouveau manuel sera distribué en automne prochain, et sa date de mise en œuvre prévue est le 1er janvier 2022. Au cours des prochains mois, des formulaires électroniques (en format Word et PDF) seront publiés sur le site Web www.producteursdepoulet.ca/manuel-psaf/

Suivez-nous de près pour obtenir plus d'information à ce sujet! 

SOMMET DES NATIONS UNIES SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Des systèmes alimentaires inclusifs et équitables, sûrs et nourrissants, durables et résilients : ce sont les objectifs en matière de transformation qui ont été présentés et dont il a été convenu au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (SSA NU), qui s'est tenu à New York les 23 et 24 septembre. Après 18 mois de préparation et des centaines, voire des milliers de consultations à des niveaux multiples, le sommet d'une journée et demie a donné l'occasion aux États membre des N.U. et aux organisations de la société civile d'examiner et de présenter leurs engagements afin – comme l'a formulé le secrétaire général des N.U. António Guterres – de concevoir « des systèmes alimentaires qui conviennent aux peuples et à la planète, et favorisent la prospérité ».

Ce sommet était non seulement axé sur l'engagement mondial à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030, mais également sur la pandémie actuelle de Covid-19, qui a fait ressortir les vulnérabilités des systèmes alimentaires mondiaux, régionaux et locaux tout en précipitant des milliers de personnes dans la pauvreté et la famine. Durant ce sommet, les participants se sont efforcés de trouver des moyens de contrebalancer la production alimentaire avec l'atténuation des effets du changement climatique, l'accessibilité à des aliments à prix abordable autorisant la pratique de régimes alimentaires sains et la stabilité des offres en aliments locaux dans le cadre d'échanges commerciaux justes et fondés sur les règles. Les uns après les autres, les conférenciers ont reconnu que des systèmes alimentaires équitables, résilients et respectueux de l'environnement sont indispensables pour combattre la pauvreté et la famine car ils créent de bons emplois, améliorent l'accès à l'alimentation et appuient la santé des communautés.

La portée des engagements, des coalitions et des plans d'action issus du sommet est d'une ampleur réellement considérable. Plus de 2 000 idées soumises par des experts ont été regroupées dans 59 solutions thématiques réparties dans cinq moyens d'action globaux présentés pour guider les intervenants nationaux et de la société civile vers une transformation positive des systèmes alimentaires.

Ces moyens d'action sont les suivants :


1. Nourrir tout le monde
2. Encourager les solutions fondées sur la nature
3. Promouvoir des moyens d'existence équitables, des conditions de travail décentes et l'habilitation des communautés
4. Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress
5. Accélérer les moyens de mise en œuvre

Tout en étant inspirant, ce programme est aussi vaste qu'impressionnant. Pour comprendre en quoi ce sommet influera sur le secteur agricole canadien, il est préférable de se concentrer sur le discours prononcé par notre représentant national.

Parmi les 150 pays et plus qui se sont engagés à transformer leurs systèmes alimentaires, l'ambassadrice du Canada en Italie et représentante permanente de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole, son excellence Alexandra Bugailiskis, fut l'une des rares à faire explicitement référence à l'agriculture animale en expliquant fièrement comment les producteurs canadiens d'animaux d'élevage, qui sont déjà des chefs de file mondiaux dans la production durable et à faibles émissions de gaz à effet de serre de protéines, se sont engagés à réduire encore plus leur empreinte écologique et à renforcer leurs contributions sociales et économiques dans le cadre de leurs programmes d'assurance de la durabilité.

Son excellence s'est également faite écho des remarques prononcées par le ministre Bibeau lors du pré-sommet du SSA NU qui s'est tenu du 26 au 28 juillet, en mettant l'accent sur l'engagement du Canada, axé sur les règles et les sciences, et sur les partenariats conclus avec la jeunesse, les femmes et les groupes autochtones en vue de remédier aux inégalités relatives à l'insécurité alimentaire au Canada.

Les États membres des Nations Unies, y compris le Canada, travaillent actuellement à la mémoire de leurs « plans internes » qui reflèteront non seulement leur engagement à agir, mais également les mesures qu'ils comptent prendre pour atteindre les objectifs qu'ils ont énoncés. Ces plans internes serviront de documents clés de référence et d'orientation pour les réunions sur le dénombrement des stocks mondiaux qui se tiendront désormais tous les deux ans en vue de responsabiliser les intervenants et de s'assurer que des progrès sont accomplis en regard des ODD d'ici 2030.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le SSA NU et son registre d'engagements [ici](#). 

MISE À JOUR DU CRAC

LES PEPTIDES POURRAIENT CONSTITUER UN SUBSTITUT PROMETTEUR AUX ANTIBIOTIQUES DANS LE SECTEUR DE LA VOLAILLE

Les scientifiques qui continuent de travailler à réduire la présence de la *Salmonella enteritidis* dans la volaille ont une nouvelle corde à leur arc : les peptides. Largement répandue en santé humaine et dans une multitude de médicaments déjà approuvés aux États-Unis, la synthèse peptidique est rapidement en train de devenir une nouvelle approche pour guérir diverses maladies. Dans l'industrie avicole, plusieurs chercheurs dans le monde, dont Marya Ahmed, de l'Université de l'Î.-P.-É., ont commencé à s'y intéresser et travaillent à mettre au point des peptides comme promoteurs de croissance pour la volaille et comme substituts aux antibiotiques, le tout dans le but de réduire l'incidence de la *Salmonella*.

« Notre objectif est de protéger les consommateurs tout comme la volaille contre la *Salmonella*, en particulier les poules pondeuses », explique Marya Ahmed, professeure adjointe au département de Chimie et de la Faculté de conception et de génie durables. Mme Ahmed a mené un projet de recherche de trois ans consistant à évaluer des protéines antimicrobiennes au niveau cellulaire, à l'aide de cellules immunitaires du poulet, pour traiter des infections par *Salmonella* chez les poules pondeuses.

EN PRINCIPE, LES PEPTIDES TUENT LES BACTÉRIES PATHOGÈNES, CE QUI FAIT D'EUX UN SUBSTITUT AUX ANTIBIOTIQUES POUR TRAITER LES INFECTIONS PAR *SALMONELLA* CHEZ LE POULET.

« Nous souhaitons imiter les peptides qui s'attaquent aux infections par *Salmonella* chez les poulets en utilisant une protéine antimicrobienne provenant de l'intestin du poulet comme exemple, afin de mettre au point des fragments de ces protéines, connues sous le nom de peptides. » En principe, les peptides tuent les bactéries pathogènes, ce qui fait d'eux un substitut aux antibiotiques pour traiter les infections par *Salmonella* chez le poulet.

DES SOLUTIONS SYNTHÉTIQUES AU PROBLÈME DE LA *SALMONELLA*

Mme Ahmed fait remarquer qu'au Canada, les infections bactériennes se sont multipliées chez le poulet au cours de la dernière décennie. C'est la lacune dans les mesures favorisant la santé et l'immunité des troupeaux de volaille qui motive ses travaux de développement de peptides à titre de solutions sans antibiotiques pour lutter contre les infections par *Salmonella*.

« Nous sommes parvenus à mettre au point des peptides antibactériens à l'aide de techniques de chimie synthétique. Nous avons utilisé des protéines antibactériennes du poulet comme modèle et nous avons remarqué que les peptides conservaient l'activité antibactérienne de la protéine du poulet, explique la chercheuse. De plus, les peptides pouvaient facilement être synthétisés par de simples méthodes chimiques. » Mme Ahmed a également observé que les peptides étaient antiinflammatoires et pouvaient diminuer la rougeur, l'inflammation et la douleur causées par une infection bactérienne chez le poulet.

« Nous recherchons des façons d'utiliser les peptides comme solution sans antibiotiques pour protéger les poules pondeuses et, ultérieurement, les consommateurs, contre la *Salmonella*, explique-t-elle. Et nous y sommes parvenus. »

Mme Ahmed explique que le plus gros défi a été d'identifier et de concevoir une séquence de peptides en utilisant la protéine antimicrobienne du poulet comme modèle. « Cela nous a pris beaucoup de temps et plusieurs de nos tentatives ont échoué au début du processus de recherche, explique-t-elle. Et quand nous avons enfin identifié une séquence peptidique aux propriétés antimicrobiennes, l'enjeu suivant consistait à améliorer la solubilité de ce petit peptide. Nous y sommes parvenus grâce aux sucres dérivés de fruits et d'algues. »

DE PUISSANTES PROPRIÉTÉS ANTIBACTÉRIENNES

En laboratoire, la chercheuse a démontré que seulement deux des peptides à l'essai présentaient de puissantes propriétés antibactériennes contre les bactéries pathogènes, dont la *Salmonella*. « Les peptides peuvent être mélangés aux aliments et ils s'avèrent très stables dans les milieux acides qui peuvent stimuler l'intestin du poulet, explique Mme Ahmed, qui a également découvert que les peptides prometteurs n'endommagent pas les cellules du sang ou de



Marya Ahmed, de l'Université de l'Î.-P.-É

la peau des poulets, et qu'ils pourraient guérir les cellules de poulet infectées par des bactéries en tuant les bactéries présentes autour des cellules. De plus, leur stabilité en pH acide indique qu'ils pourraient survivre et agir dans l'environnement de l'intestin d'un poulet.

Ces petits fragments de protéines mis au point à partir de protéines antimicrobiennes du poulet pourraient remplacer les antibiotiques classiques et éventuellement améliorer la santé des oiseaux et la qualité globale des produits de la volaille », explique Marya Ahmed.

Mme Ahmed poursuit ses essais avec des peptides afin de mesurer leur potentiel pour traiter les infections par *Salmonella* chez le poulet. Elle collabore également avec Juan Rodriguez LeCompte, au Collège vétérinaire de l'Atlantique, à mettre au point des peptides pour améliorer l'immunité et réduire la maladie dans les troupeaux de volaille.

Cette recherche a été en partie financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada de la Grappe de la science avicole qui a reçu l'appui d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale ■



Sur la Colline

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2021

Les élections fédérales 2021 ont eu lieu lundi 20 septembre 2021, au terme d'une campagne de 36 jours rythmée par une série de polémiques, durant laquelle la distanciation sociale était de rigueur. Les résultats du scrutin sont comparables à ceux de 2019, et de nombreux électeurs s'interrogent sur le bien-fondé de ces élections.

Le premier ministre Justin Trudeau et le Parti libéral ont obtenu un troisième mandat, cette fois-ci avec une minorité de 159 sièges, mais pas la majorité des 170 sièges espérés.

Erin O'Toole et le Parti conservateur du Canada forment l'opposition officielle avec 119 sièges. Le Bloc Québécois et le Nouveau Parti démocratique (NDP) ont réalisé quelques faibles gains d'un ou deux sièges et continueront d'être à la charnière des partis à la Chambre des communes.

Le Parti vert du Canada n'a obtenu que deux sièges, et sa cheffe Annamie Paul n'a toujours pas réussi à se faire élire dans Toronto-Centre, après avoir tout misé sur cette circonscription. Maxime Bernier et le Parti populaire du Canada n'ont obtenu aucun siège à la Chambre des communes, mais ont remporté près de 6 % du vote populaire, ce qui représente un bond par rapport à 2019. Au cours de cette campagne, Maxime Bernier a abandonné une grande partie de sa rhétorique contre la gestion de l'offre qu'il avait fait sienne en 2019, et a plutôt déployé ses efforts pour remporter les votes des électeurs du mouvement anti-vaccin, anti-masque et anti-fermeture. Ajoutons qu'en Ontario, un membre indépendant s'est retiré de la bannière libérale plus tard au cours de la campagne, alors que les bulletins de vote avaient déjà été imprimés.

ET MAINTENANT?

Une deuxième minorité libérale pourrait signifier plus d'instabilité, d'incertitude et peut-être des courses au leadership qui se joueront dans l'ombre.

Le gouvernement a un programme législatif et politique ambitieux qu'il souhaite mettre en œuvre au cours des 100 premiers jours. Les enjeux clés auxquels il devrait s'atteler d'ici la fin de l'année et le début du cycle budgétaire 2022 sont le changement climatique, la garde d'enfants, l'application d'un taux d'imposition des sociétés plus élevés

aux institutions bancaires et aux compagnies d'assurances qui gagnent plus d'un milliard de dollars annuellement, et la décision sur le moment et la façon de réduire progressivement les programmes d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. La plateforme libérale a également promis de collaborer avec les secteurs soumis à la gestion de l'offre afin de déterminer l'indemnisation découlant de l'Accord États-Unis–Mexique–Canada (ACEUM) au cours de la première année de son mandat, et les Producteurs de poulet du Canada collaboreront étroitement avec le gouvernement sur ces mesures d'atténuation.

Le gouvernement devrait retourner à la Chambre des communes avant la fin de l'année avec un discours du Trône qui soulignera les priorités du mandat à venir, telles qu'elles sont reflétées dans sa plateforme.

Les Producteurs de poulet du Canada sont impatients de travailler avec le nouveau gouvernement sur les questions qui revêtent de l'importance pour le secteur canadien du poulet.

LA PLATEFORME LIBÉRALE A ÉGALEMENT PROMIS DE COLLABORER AVEC LES SECTEURS SOUMIS À LA GESTION DE L'OFFRE AFIN DE DÉTERMINER L'INDEMNISATION DÉCOULANT DE ACEUM AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE SON MANDAT, ET LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA COLLABORERONT ÉTROITEMENT AVEC LE GOUVERNEMENT SUR CES MESURES D'ATTÉNUATION.



COMPTE RENDU DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a mis en œuvre une stratégie d'élection robuste tout au long de la campagne fédérale et a défendu les intérêts de ses membres et de l'agriculture canadienne.

Elle a encouragé les administrateurs à rencontrer les candidats locaux et à leur présenter les priorités de sa plateforme électorale. Comme cela a été le cas au cours des campagnes précédentes, la FCA a organisé le Débat des dirigeants agricoles auquel ont participé les représentants de chaque parti pour promouvoir ou défendre leurs positions sur les sujets liés à l'agriculture, comme le changement climatique, la gestion du risque opérationnel, la gestion de l'offre et le prochain cadre stratégique.

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA SONT IMPATIENTS DE TRAVAILLER AVEC LE NOUVEAU GOUVERNEMENT SUR LES QUESTIONS QUI REVÊTENT DE L'IMPORTANCE POUR LE SECTEUR CANADIEN DU POULET.

Le Débat était animé par le fondateur de RealAgriculture Shaun Haney et Martin Ménard, de La Terre de Chez Nous. Les participants au débat comprenaient les personnes suivantes :

NDP – candidat sortant, député Alistair MacGregor, Colombie-Britannique

Bloc Québécois – candidat sortant, député Yves Perron, Québec

Parti conservateur – candidat sortant, député Dave Epp, Ontario

Parti libéral – honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Pour regarder le débat enregistré, veuillez-vous rendre à :

www.youtube.com/watch?v=EEfeEeSs74c 

PERSPECTIVES AGRICOLES DE L'OCDE ET DE LA FAO 2021-2030 (RÉSUMÉ SUR L'INDUSTRIE DE LA VIANDE)

L'OCDE et la FAO ont récemment et conjointement publié le compte rendu sur leurs perspectives de l'industrie agricole mondiale pour la période 2021-2030. Le présent article résume la perspective de l'OCDE et de la FAO concernant le marché mondial de la viande, en comparant la décennie actuelle à la période de base (2018-2020) pour ce qui est des prix, de la production, de la consommation, des échanges et d'autres facteurs associés aux marchés de la volaille et de la viande rouge.

PRIX

En 2020, les prix internationaux de la viande ont diminué sous l'effet de la pandémie de COVID 19 qui a fait baisser les revenus et la demande des pays importateurs. Au cours de la prochaine décennie, au fur et à mesure de la reprise économique, on s'attend à une hausse modérée des prix nominaux de toutes les viandes. Toutefois, la hausse des coûts de la provende entraîne une diminution du ratio des prix nominaux/prix des aliments du bétail, connus sous le nom de prix réels, ce qui freine la rentabilité de la production de viande.

PRODUCTION

La production mondiale de la viande devrait augmenter de près de 44 millions de tonnes (Mt) au cours de la prochaine décennie pour atteindre 373 Mt en 2030. Durant les cinq premières années de la période de projection, on devrait observer un rythme de reprise plus rapide à mesure que les prix rebondiront. La majorité de la croissance de la production de viande sera observée dans les pays en développement, tout particulièrement en Chine qui se remet de la peste porcine africaine (PPA) en reconstruisant ses installations.

En ce qui a trait à la croissance de la production par type de viande, la volaille devrait être le principal moteur. Les ratios favorables viande/moulée et son cycle court de production – un avantage comparatif de la volaille par rapport aux viandes concurrentes – permettent aux éleveurs de réagir rapidement aux signaux du marché. À court terme, le fait que l'Asie se détourne de la viande porcine bénéficiera aussi à la volaille. La production mondiale de porc devrait atteindre 127 Mt d'ici 2030. La PPA continuera d'affecter les pays asiatiques au cours des cinq premières années de la décennie actuelle, notamment la Chine, les Philippines et le Vietnam. D'après le compte rendu, l'impact de la PPA sur la production de porc de l'Asie se fera sentir jusqu'en 2023.

Dans l'Union européenne, la production de porc devrait aussi diminuer légèrement en raison des préoccupations environnementales. La perspective pour la viande bovine n'est pas très positive pour les trois raisons suivantes :

1. Les préférences des consommateurs penchent pour la volaille.
2. Dans l'UE, l'offre de viande bovine accusera une baisse en raison de la diminution du nombre de vaches laitières découlant des gains en productivité, et en Australie, à court et à moyen terme, elle demeurera tendue en raison de l'amélioration des conditions de pâturage qui encourage les fermiers à accroître leurs stocks d'animaux.
3. En Inde, les règlements sur le transport et le bien-être des animaux ont également eu un impact négatif sur la production indienne de viande bovine. Dans l'ensemble, les éleveurs de bovins de boucherie devront améliorer leur efficacité en augmentant le poids des carcasses plutôt que le nombre de bovins pour augmenter la production.

CONSOMMATION

La croissance de la population et la croissance économique sont les deux principaux moteurs de la hausse de la consommation de viande projetée, tout particulièrement la croissance de la population. Le compte rendu prévoit que la population augmentera de 11 % d'ici 2030, ce qui résultera en une hausse de 14 % de la consommation mondiale de viande. En Amérique du Nord, la croissance de la consommation mondiale de viande devrait être de 9 %. La croissance sera la plus forte en Afrique, dans la région de l'Asie-Pacifique et en Amérique latine : 30 %, 18 % et 12 % respectivement (voir figure 1). La croissance économique, qui se reflète dans l'urbanisation et la création d'emplois, aura un impact plus prononcé sur la consommation de viande par habitant parmi les classes à plus faibles revenus, mais cet impact sera limité sur les classes à revenus plus élevés en raison d'autres préoccupations, notamment sur le plan de l'environnement, de l'éthique et de la santé.

La consommation de viande de volaille augmentera dans tous les pays et toutes les régions. La consommation de viande de volaille par habitant devrait également augmenter en Chine et en Inde. D'ici 2030, la demande mondiale de viande de

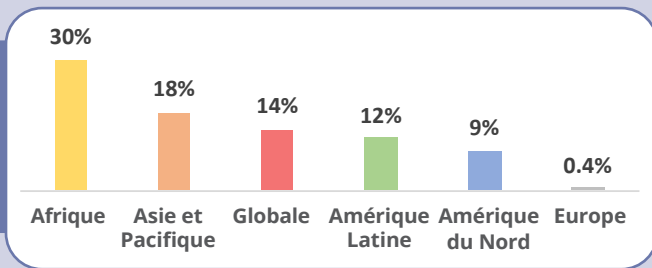


Figure 1- Changement dans la consommation de viande d'ici 2030 comparativement à 2018-2020

volaille atteindra 152 Mt. Cette augmentation devrait contribuer pour 52 % à l'augmentation de la consommation totale de viande. La viande de volaille est de plus en plus appréciée partout dans le monde en raison de son prix abordable, de sa teneur élevée en protéine et de sa teneur plus faible en gras. La consommation mondiale de la viande de porc, deuxième viande la plus appréciée, devrait augmenter en raison du succès qu'elle connaît depuis toujours en Amérique latine et en Asie.

Toutefois, au vu de la popularité grandissante de la volaille dans le monde, la consommation de viande porcine sera négligeable. Parallèlement aux projections relatives à la production, la consommation de viande bovine devrait diminuer de 5 % dans toutes les régions sauf en Asie-Pacifique, une région dont la consommation de viande bovine par habitant est traditionnellement faible. D'après les projections, en Amérique du Nord, où la viande bovine a relativement plus de succès que dans les autres régions, la consommation par habitant devrait également baisser (voir figure 2).

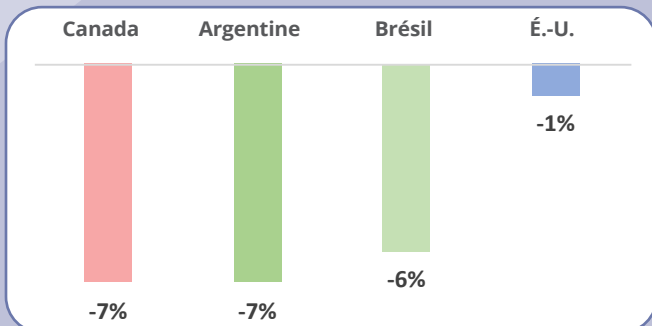


Figure 2 – Baisse de la consommation de viande bovine par habitant en Amérique d'ici 2030 comparativement à 2018-2020

ÉCHANGES ET AUTRES FACTEURS

D'après les projections, les échanges de viande mondiaux devraient augmenter de 8 % d'ici 2030 pour atteindre 40 Mt, ce qui reflète un ralentissement de la croissance comparativement à la décennie précédente. La viande de volaille sera le plus grand contributeur, suivi de la viande bovine. Le Brésil, l'UE et les États-Unis demeureront les trois principaux exportateurs, et l'Asie et l'Afrique seront les principaux acheteurs. Les échanges de viande bovine et de veau représentent la plus grande part de la valeur, mais ceux de la viande de volaille constituent la plus grande part en termes de quantité.

Pour la prochaine décennie, le compte rendu prévoit également des facteurs incertains qui auront un impact sur le marché mondial de la viande, notamment :

1. La Covid-19 ainsi que des maladies animales, comme la PPA, l'IAHP et la fièvre aphteuse. Même si l'impact économique de la pandémie de Covid-19 sur le marché mondial de la viande devrait être de courte durée, les maladies animales tendent à présenter des risques considérables en raison de leur fulgurance et du long processus de rétablissement qui s'ensuit.
2. Les améliorations de la productivité et les politiques sur le changement climatique. La baisse de la demande et de la production, notamment sur les marchés de la viande bovine, entraîne une baisse des émissions de gaz à effet de serre. Le secteur de la viande étant un gros consommateur de ressources naturelles, comme la terre, les aliments et l'eau, la future politique mondiale sur le changement climatique aura un impact important sur la production et les échanges mondiaux en matière de viande.
3. Les préférences des consommateurs. Les substituts de viande, d'origine végétale ou in vitro, sont des marchés en croissance et leur succès est grandissant. Bien qu'on ne s'attende pas à ce qu'il ait un fort impact sur la demande de viande d'ici 2030, ils influenceront tout de même sur les choix des consommateurs.

En conclusion, au cours de la prochaine décennie, le marché mondial de la viande continuera à se développer et la viande de volaille sera le principal moteur de cette croissance, suivie par le porc qui devrait afficher une hausse minime; en revanche, les perspectives du marché de la viande bovine sont moins optimistes. Dans les pays en développement, la consommation de viande par habitant sera en légère hausse comparativement aux pays développés dont les habitants se soucient de plus en plus des questions de santé, d'éthique et d'environnement que soulèvent la viande. Entretemps, les maladies animales, la politique sur le changement climatique et les substituts de viande qui influenceront sur le marché mondial de la viande se répercuteront sur l'industrie mondiale de la viande. ▀

DATES POUR UNE ÉLIMINATION SÛRE ET DURABLE L'ÉLIMINATION DES PESTICIDES AGRICOLES ET DES MÉDICAMENTS POUR LE BÉTAIL ANNONCÉES POUR L'AUTOMNE



AgriRÉCUP précise les régions où se tiendront ses prochaines collectes régionales de pesticides agricoles non désirés et de médicaments périmés pour le bétail, les chevaux et la volaille. Les agriculteurs pourront se débarrasser de ces matières agricoles en toute sécurité et de façon écologique.

À l'automne, AgriRÉCUP tiendra plus de 70 événements de collecte dans cinq régions :

- » Nord de la Saskatchewan — du 4 au 8 octobre, à 20 endroits
- » Colombie-Britannique — Okanagan, Intérieur, Kootenay, 12 — 22 octobre, à 11 endroits
- » Sud de l'Alberta — du 25 au 29 octobre, à 20 endroits
- » Nouveau-Brunswick — du 1^{er} au 11 novembre
- » Nord de la Saskatchewan — du 1^{er} au 12 octobre, à 11 endroits

L'industrie de la phytoprotection, en partenariat avec l'Institut canadien de la santé animale (ICSA), couvre la totalité des coûts de fonctionnement du programme et ceux de l'élimination sécuritaire des matériaux. L'incinération à haute température assure la gestion sécuritaire de ces déchets.

Depuis le début des collectes et de l'élimination sécuritaire des pesticides et des médicaments (bétail et chevaux) non désirés et périmés, le programme a permis d'éliminer en toute sécurité 3,7 millions de kilogrammes de ces pesticides et 47 800 kg de ces médicaments.



AgriRÉCUP effectue une rotation triennale de ce programme de collecte de sorte que les événements reviennent dans les régions tous les trois ans, en fonction des réactions des participants. Les événements de collecte sont programmés chez les détaillants agricoles locaux pour en faciliter l'accès. Les informations seront continuellement mises à jour sur le site Web d'AgriRÉCUP sous la rubrique « Quoi recycler et où ? » Au besoin, les précautions COVID-19 seront mises en place, en fonction des exigences régionales en matière de santé publique.

Les matériaux acceptés par AgriRÉCUP dans le cadre de ce programme incluent :

- » Les pesticides agricoles périmés ou non désirés (identifiés au moyen d'un numéro de contrôle des pesticides sur l'étiquette) et
- » Les pesticides commerciaux utilisés par les terrains de golf, de même que les produits antiparasitaires industriels et commerciaux (identifiés au moyen d'un numéro de produit antiparasitaire sur l'étiquette)
- » Les médicaments utilisés à la ferme pour le bétail, la volaille ou les chevaux (identifiés par un numéro DIN, un numéro de série, un numéro de notification ou un numéro de produit antiparasitaire sur l'étiquette).

Le programme N'ACCEPTE PAS :

- » Fertilisants, solutions diluées, de grandes quantités de produits non ouverts et les semences traitées
- » Aiguilles et objets tranchants, aliments médicamenteux pour animaux, contenants d'aérosol, désinfectants, déchets de cliniques vétérinaires et médicaments, étiquettes d'identification et aérosols
- » De même que tout autre déchet domestique dangereux.

DEPUIS LE DÉBUT DES COLLECTES ET DE L'ÉLIMINATION SÉCURITAIRE DES PESTICIDES ET DES MÉDICAMENTS (BÉTAIL ET CHEVAUX) NON DÉSIRÉS ET PÉRIMÉS, LE PROGRAMME A PERMIS D'ÉLIMINER EN TOUTE SÉCURITÉ 3,7 MILLIONS DE KILOGRAMMES DE CES PESTICIDES ET 47 800 KG DE CES MÉDICAMENTS.

AgriRÉCUP est une organisation canadienne de gérance à but non lucratif. Elle est financée par des membres des industries de la protection et de l'entreposage des cultures, ainsi que ceux de la santé animale. AgriRÉCUP collabore avec les membres de l'industrie, les organisations et les associations agricoles, de même que les gouvernements. Cela permet d'assurer aux producteurs agricoles canadiens une alternative pour gérer leurs déchets agricoles de façon responsable. AgriRÉCUP offre des solutions de recyclage et d'élimination des déchets agricoles non organiques générés à la ferme. Outre le programme de collecte des pesticides et médicaments (bétail et chevaux) non désirés et périmés, AgriRÉCUP collecte aussi d'autres matériaux. Cela inclut les contenants vides de pesticides et de fertilisants agricoles en plastique, les sacs-silos à grains et la ficelle. Dans l'est du Canada, AgriRÉCUP collecte les sacs de semences et les sacs de fertilisants (au Québec seulement) pour une élimination responsable. Les programmes de collecte varient selon les provinces et vous trouverez plus d'informations sur leur **site web**.

Si vous avez des questions concernant quels produits sont acceptés dans ce programme de collecte, veuillez téléphoner au 877-622-4460 ou envoyez un courriel à AgriRÉCUP à **info@agrirecup**.

Il s'agit d'un excellent programme que les éleveurs de poulets peuvent utiliser et qui aide à maintenir l'engagement de notre industrie en matière de durabilité ! **■**

LAVAGE, DÉSINFECTION ET VIDE SANITAIRE DU POULAILLER



Le nettoyage de l'intérieur du poulailler comporte plusieurs étapes clés qui ensemble, permettent de réduire les maladies et la charge bactérienne, et chacune d'elles joue un rôle important dans la rupture du cycle de contamination

CES ÉTAPES COMPRENNENT :

- » **Nettoyage à sec :** Retrait de la litière et des matières organiques par soufflage ou balayage (ou avec de l'eau lors du lavage du poulailler).
- » **Lavage à pression avec de l'eau :** De l'eau chaude ou froide peut être utilisée pour le lavage à pression, mais l'eau chaude peut réduire le temps nécessaire pour nettoyer efficacement le poulailler.
- » **Détergent ou désinfectant :** Les détergents sont importants pour éliminer les matières organiques et les salissures des surfaces, ainsi que pour décomposer les biofilms. Les détergents donnent la chance aux désinfectants de mieux atteindre et détruire les microorganismes. Le processus de désinfection implique un lavage avec un désinfectant ou une fumigation.
- » **Vide sanitaire :** Le vide sanitaire permet de détruire les microorganismes qui pourraient avoir survécu au processus de nettoyage, mais qui sont sensibles à la dessiccation ou à la déshydratation naturelle.

Pour une efficacité optimale, le processus de nettoyage du poulailler devrait être entrepris dès que les oiseaux ont été expédiés afin que le vide sanitaire soit le plus long possible.

Vous devez toujours suivre les directives du fabricant des produits que vous utilisez. Il est essentiel d'utiliser une méthode rigoureuse de nettoyage et de désinfection. En effet, même si vous utilisez un produit très efficace, le processus peut s'avérer inefficace si vous ne l'appliquez pas correctement (en suivant les instructions du fabricant).

Si votre troupeau a été exposé à une maladie ou si votre vétérinaire vous a recommandé d'effectuer un nettoyage et une désinfection, consultez la section 5.5 du manuel du Programme de salubrité à la ferme (PSAF) pour connaître les protocoles suggérés.

FLEXIBILITÉ ACCRUE POUR LE LAVAGE, LA DÉSINFECTION ET LE VIDE SANITAIRE

La nouvelle version du PSAF des Producteurs de poulet du Canada (PPC) présente trois options de lavage, de désinfection et de vide sanitaire. Les différentes options visent à répondre aux diverses pratiques de gestion adoptées par les producteurs en fonction du degré d'exposition aux maladies dans le poulailler.

Ces trois options ont été élaborées pour donner plus de flexibilité aux producteurs tout en répondant aux objectifs de rupture du cycle de contamination.

- » **L'option 1** est semblable à celle dans le manuel actuel (lavage à pression du poulailler et de l'équipement au moins une fois par année), avec une flexibilité accrue quant au choix d'utiliser un détergent ou un désinfectant.
 - On peut choisir d'utiliser un détergent ou un désinfectant étant donné les taux d'efficacité similaires rapportés dans la documentation à l'appui.
- » **L'option 2** consiste en un lavage à pression du poulailler et de l'équipement au moins une fois par année, mais seulement les nourrisseurs, les abreuvoirs et l'équipement doivent être nettoyés avec un détergent ou un désinfectant. Cette étape doit être suivie d'un vide sanitaire de 14 jours.
 - Cette option a été élaborée pour les fermes qui préféreraient ne désinfecter que l'équipement. Le vide sanitaire de 14 jours remplace la désinfection obligatoire de l'ensemble du poulailler.
- » **L'option 3** implique un nettoyage à sec du poulailler et un vide sanitaire de 14 jours après chaque troupeau. Aucun lavage ou nettoyage avec un détergent ou un désinfectant n'est requis avec cette option, mais le fumier doit être retiré du poulailler dans les 72 heures suivant l'expédition des oiseaux. Il est possible de procéder à un vide sanitaire de moins de 14 jours – mais uniquement deux fois au cours des 12 mois précédents – en présence de conflits d'horaire.
 - Le vide sanitaire de 14 jours dans les options 2 et 3 est basé sur la Norme nationale de biosécurité pour les fermes avicoles de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui recommande un vide sanitaire de 14 jours en l'absence d'autres interventions.

Les options 2 et 3 peuvent uniquement être utilisées si l'état de santé des troupeaux précédents le permet et en l'absence de maladies ou de problèmes de production dans le poulailler. La décision de recourir à l'option 2 ou à l'option 3 doit reposer sur votre évaluation du rendement des troupeaux précédents.

CALCUL DE LA PÉRIODE DE VIDE SANITAIRE

On entend par vide sanitaire, la période qui s'écoule entre l'expédition d'un troupeau et le placement du troupeau suivant. Par exemple, si une période de vide sanitaire de 14 jours est exigée, un poulailler qui expédie le dernier troupeau le 3 mai pourrait placer un nouveau troupeau à compter du 17 mai.

RÉSUMÉ DES OPTIONS DE LAVAGE, DE DÉSINFECTION ET DE VIDE SANITAIRE — EXIGENCES OBLIGATOIRES

	Étape 1 : Lavage à pression	Étape 2 : Utilisation d'un détergent et/ ou d'un désinfectant	Étape 3 : Vide sanitaire
Option 1	Obligatoire Lavage à pression du poulailler* et de l'équipement avec de l'eau au moins une fois par année	Obligatoire Nettoyage du poulailler* et de l'équipement avec un détergent et/ ou un désinfectant au moins une fois par année	S.O.
Option 2	Obligatoire Lavage à pression du poulailler* et de l'équipement avec de l'eau au moins une fois par année	Obligatoire Nettoyage des nourrisseurs, des abreuvoirs et de l'équipement avec un détergent et/ou un désinfectant au moins une fois par année	Obligatoire Vide sanitaire de 14 jours au moins une fois par année
Option 3	S.O.	S.O.	Vide sanitaire de 14 jours après chaque troupeau**

Remarque : Les options 2 et 3 peuvent uniquement être utilisées si l'état de santé des troupeaux précédents le permet et en l'absence de maladies ou de problèmes de production dans le poulailler.

* Le poulailler comprend les murs, les planchers, les nourrisseurs, les abreuvoirs, les plafonds, les drains, l'équipement (p. ex., trémies, chaînes d'alimentation, etc., y compris l'équipement de capture et les bottes de poulailler).

** Pour être admissible, il est recommandé de retirer le fumier du poulailler dans un délai de 48 à 72 heures maximum après l'expédition des oiseaux. De plus, comme les calendriers peuvent changer (p. ex., dates de livraison des poussins ou de chargement), la période de vide sanitaire peut être inférieure à 14 jours – mais uniquement deux fois au cours des 12 mois précédents. S'il faut écourter la période de vide sanitaire plus de deux fois au cours des 12 mois précédents, l'option 3 ne peut être utilisée.

Consultez le manuel du PSAF pour obtenir de plus amples renseignements.

FAITS SAILLANTS DU LIVRET DES DONNÉES 2020

Les Producteurs de poulet du Canada ont publié leur Livret des données 2020 en août 2021. En couvrant les données historiques de l'industrie canadienne du poulet, de la production aux stocks en passant par les marchés, les prix et la chaîné d'approvisionnement, le Livret des données fournit une multitude d'informations aux intervenants de l'industrie, ainsi qu'aux secteurs publics et aux utilisateurs universitaires.



VOICI QUELQUES FAITS SAILLANTS FOURNIS DANS LE LIVRET :

- » En 2020, les éleveurs canadiens de poulets ont produit un total de **1 725 millions** de kg (Mkg) de poulets vivants, soit un équivalent de **1 272 Mkg** de poulets éviscérés, ce qui représente une baisse de la production de **2 %** par rapport à 2019. Après avoir affiché une hausse de la production de poulets durant une décennie, depuis 2009, le Canada a vu sa production baisser en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19.
- » La consommation de poulet par habitant était de **34,4 kg** en 2020, soit **40 %** de la consommation totale de viande d'une personne, exclusion faite du poisson et des fruits de mer. Bien que chaque Canadien ait consommé **0,7 kg** de poulet en moins par rapport à 2019, le poulet était encore une fois la protéine animale la plus populaire au Canada, une constante depuis 2005.
- » Au total, les permis d'importation émis en vertu du contingent tarifaire représentaient **90,6 Mkg**, dont **42 %** correspondaient au poulet avec les os et **39 %** aux importations de poulet désossé. Les É.-U. sont demeurés le principal importateur de poulets du Canada. En 2020, **70 %** du poulet importé au Canada provenaient des É.U.
- » Le prix du poulet vivant a augmenté régulièrement de **153,5 cents/kg** en 2017 à **161,5 cents/kg** en 2020.
- » À l'échelle du marché mondial, le Canada était le **11^e** plus important pays exportateur de poulet et le **18^e** plus important pays producteur. À l'échelle mondiale, le Canada se classait au **18^e** rang pour la consommation de poulet par habitant et au **19^e** pour les importations de poulet.

PROJET DE TEXTE SUR LES NÉGOCIATIONS SUR L'AGRICULTURE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)



Après des années passées à se morfondre, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) apparaît comme revigorée sous la conduite de sa nouvelle administratrice générale, la Dre Ngozi Okonjo-Iweala, qui a l'intention de s'assurer que l'organisation demeure la première plateforme mondiale de négociations commerciales et de règlements des litiges. À ce titre, la Dre Okonjo-Iweala a clairement énoncé le résultat qu'elle attendait de la douzième Conférence ministérielle (CM12) de l'organisation, qui se tiendra du 30 novembre au 3 décembre.

Outre qu'elle souhaiterait obtenir au moins trois ou quatre produits livrables clairs et finalisés lors la CM12, elle a également défini une attente plus réaliste : l'obtention d'une entente sur les programmes de travail concernant toutes les questions en suspens. Et ses présidents des piliers des négociations travaillent sans relâche pour répondre à ses demandes.

Le 29 juillet, la présidente du Comité de l'agriculture de l'OMC, l'ambassadrice Gloria Abraham Peralta, a présenté un projet de texte de négociation. Elle s'attend à ce que les membres de l'OMC finalisent ce texte d'ici la fin de la Conférence ministérielle. Le texte final servira de base au programme de travail qui guidera les négociations sur l'agriculture visant à obtenir des résultats possibles à prendre en compte lors de la treizième conférence ministérielle actuellement prévue pour 2023.

Le projet de texte de l'ambassadrice Peralta vise à refléter les efforts honnêtes déployés pour identifier les terrains d'entente à envisager sur les questions agricoles clés, notamment l'accès aux marchés, le soutien interne, le mécanisme de sauvegarde spéciale et la concurrence à l'exportation. Tous ces enjeux revêtent de l'importance pour les secteurs canadiens sous gestion de l'offre; les propositions présentées dans la section sur l'accès aux marchés, dans laquelle la Présidente rappelle aux États membres de l'OMC que ces négociations ont pour but de réduire le niveau de protection que les États accordent à certains secteurs intérieurs tout en augmentant les occasions d'accès aux marchés aux fins d'exportation, sont des plus préoccupantes.

Pour parvenir à cette fin, la Présidente propose de relancer les discussions sur la réduction et la simplification des tarifs. Le projet de texte propose de réduire les droits de tarifs consolidés et d'appliquer les plus fortes réductions aux droits qui sont les plus élevés; il propose également de notifier les États membres de l'OMC des équivalents ad valorem de leurs droits de douane non ad valorem ce qui, pour le Canada, signifierait l'application de taux tarifaires spécifiques. Cette notification pourrait attirer l'attention sur le régime tarifaire du Canada et entraîner des demandes pour sa réduction.

L'IMPACT DES PROPOSITIONS PRÉSENTÉES DANS LE TEXTE DE LA PRÉSIDENTE DES NÉGOCIATIONS SUR L'AGRICULTURE, SI ELLES SONT RAPPORTÉES DANS LE PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE PILIER, POURRAIT S'AVÉRER SUBSTANTIEL SUR LES SECTEURS SOUS GESTION DE L'OFFRE.

Ces deux propositions sont destinées à influencer sur la capacité du gouvernement canadien à contrôler le volume des importations dans les marchés intérieurs sous gestion de l'offre au moyen de sa structure tarifaire combinant des tarifs ad valorem et des tarifs spécifiques.

L'agriculture n'est qu'un pilier des négociations de l'OMC et la progression globale de l'organisation sera également mesurée par ses réalisations dans d'autres domaines, notamment l'accès aux marchés non agricoles, les pêches et la propriété intellectuelle, ainsi que la résolution du blocage de longue date de son mécanisme de règlement des litiges.

Néanmoins, l'impact des propositions présentées dans le texte de la présidente des négociations sur l'agriculture, si elles sont rapportées dans le programme de travail sur le pilier, pourrait s'avérer substantiel sur les secteurs sous gestion de l'offre.

Par conséquent, le personnel des PPC collabore avec ses homologues de la Coalition GO-5 pour s'assurer que les préoccupations du secteur sont clairement communiquées aux représentants commerciaux canadiens du secteur du commerce des produits agricoles qui participent aux discussions se tenant à Genève en prévision de la douzième Conférence ministérielle, et que ces représentants ont reçu toute l'information ainsi que les conseils stratégiques pour leur permettre de veiller à ce que les contingents tarifaires et les taux de droit hors contingent de la gestion de l'offre soient maintenus à leurs niveaux actuels. ▀